

Pages de Profils



Chaque année, des établissements se créent, disparaissent, augmentent ou réduisent leurs effectifs. L'importance des augmentations et des diminutions d'emplois est sans commune mesure avec les évolutions nettes de l'emploi. Ainsi, de 1993 à 2003, les variations d'emplois ont représenté près de 29,0% de l'emploi salarié total en moyenne chaque année pour une variation nette moyenne de 1,2%. L'étude rétrospective met en évidence que même les secteurs globalement en déclin créent des emplois. L'essentiel des variations d'emplois s'opèrent dans des établissements de moins de 50 salariés. Les activités de services suscitent des variations de plus grande ampleur que les secteurs industriels.

La face cachée des dynamiques de l'emploi en Nord-Pas-de-Calais

Marion Debœuf

Insee - Service Études et Diffusion



De 1993 à 2003, l'emploi salarié marchand de la région augmente de 1,2% en moyenne par an. Après la récession de 1993, trois périodes se distinguent [Graphique 1](#). La première, de 1994 à 1996, est une période de retour de la croissance. Le secteur tertiaire progresse mais l'industrie perd des emplois. En 1996, la croissance ralentit et l'emploi salarié augmente légèrement. La seconde période, de 1997 à 2000 est marquée par un rythme soutenu de la croissance et une progression continue des effectifs du secteur tertiaire. Enfin, de 2001 à 2003, la croissance ralentit et les secteurs industriels connaissent d'importantes pertes d'emploi.

UNE AUTRE APPROCHE DE L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

L'évolution de l'emploi salarié est généralement appréhendée à travers la variation nette qui mesure la différence entre l'emploi en début d'année et l'emploi en fin d'année. Une variation nette positive correspond à une création globale d'emplois. De la même façon, si elle est négative elle correspond à une suppres-

sion globale d'emplois et une stagnation de l'emploi si elle est nulle.

Par ailleurs, la variation nette résulte de l'ensemble des augmentations et des diminutions d'emplois salariés dans les établissements [Encadré](#). Ainsi, une variation nette quasi nulle, comme par exemple en 2003 pour l'emploi régional (-0,5%), ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de variations d'emplois dans les établissements, mais que les augmentations d'emplois des uns ont compensé les diminutions d'emplois des autres.

L'analyse des composantes de la variation nette permet ainsi de mieux appréhender la réalité des dynamiques sous-jacentes de l'évolution globale de l'emploi.

DE NOMBREUSES VARIATIONS D'EMPLOIS DERRIÈRE LE SOLDE

Entre 1993 et 2003 en Nord-Pas-de-Calais, l'emploi connaît en moyenne chaque année 15,0% d'augmentations d'emplois et 13,8% de diminutions d'emplois [Encadré](#). Ainsi, l'ensemble des variations d'emplois ou réallocations représentent en

moyenne chaque année 28,8% de l'emploi salarié total pour une variation nette annuelle moyenne de +1,2%.

Les augmentations d'emplois ont lieu soit dans des établissements existants et en croissance (65 800 créations nettes d'emplois en moyenne, soit 8,9% de l'emploi salarié total présent en début d'année), soit lors de créations ou réactivations d'établissements

Encadré : COMMENT SONT MESURÉES LES AUGMENTATIONS ET LES DIMINUTIONS D'EMPLOIS ?

Les augmentations et diminutions d'emplois salariés sont mesurées par comparaison des effectifs salariés dans les établissements entre le début et la fin de l'année. Ainsi, les mouvements internes à un établissement (changements de postes) ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Ces variations d'emplois sont calculées en moyennes annuelles sur la période 1993-2003 afin d'obtenir une tendance atténuée de l'effet conjoncturel.

Graphique 1 : L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE FIN 1993 ET FIN 2003 EN NORD-PAS-DE-CALAIS : ÉVOLUTION ET VARIATION NETTE

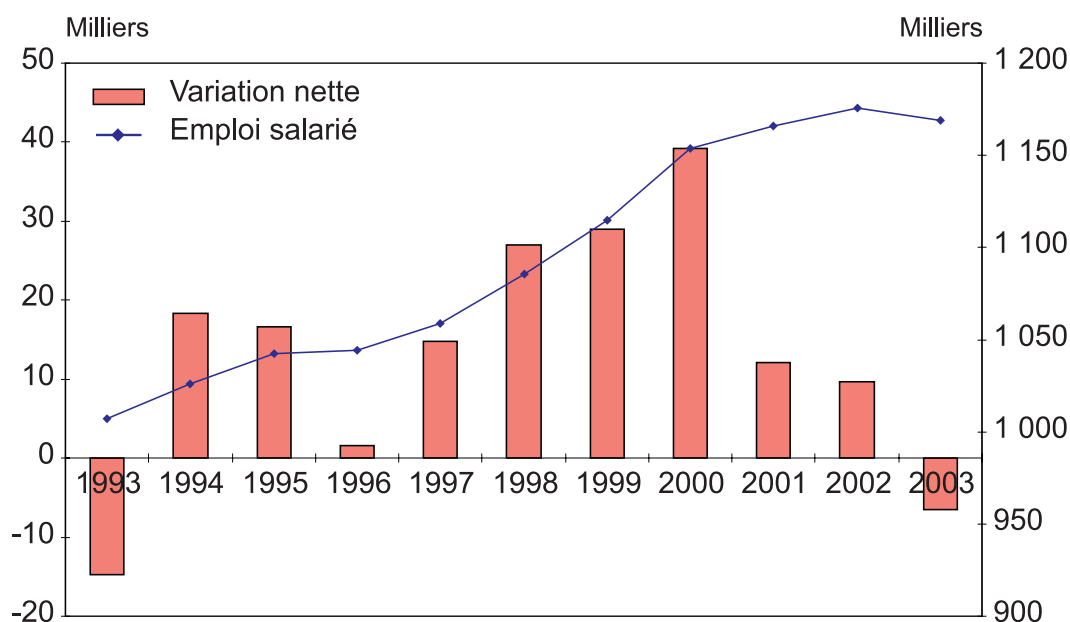


Tableau 1 : LES MOUVEMENTS D'EMPLOI PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS

% D'ÉTABLISSEMENTS ET D'EMPLOI PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOIS PRÉSENTS EN DÉBUT D'ANNÉE
(MOYENNES ANNUELLES 1993-2003)

	En % d'établissements	Nombre d'emplois	En % d'emplois
Démographie des établissements			
Entrées	13,7	46 000	6,1
<i>créations et réactivations</i>	7,8	11 600	1,6
<i>reprises et transferts</i>	5,9	34 400	4,5
Sorties	13,5	-60 500	-7,7
<i>disparitions</i>	7,5	-27 000	-3,4
<i>cessations suivies de reprises et transferts</i>	6,0	-33 500	-4,3
Solde		-14 500	-1,6
Emplois réalloués (1)		106 500	13,8
Établissements présents toute l'année	22,7		
En croissance d'effectif	12,7	65 800	8,9
En déclin d'effectif	10,0	-48 000	-6,1
Solde		+17 800	+2,8
Emplois réalloués (1)		113 800	15,0
Ensemble des réallocations			28,8

(1) Les emplois réalloués correspondent à l'ensemble des variations d'emplois.

Source : Insee - Sirene

(11 600 créations d'emplois), soit lors de reprises ou de transferts d'établissements [Tableau 1](#).

De la même façon, les diminutions d'emplois ont lieu principalement dans des établissements existants et en réduction d'effectifs : 48 000 diminutions d'emplois en moyenne chaque année, soit 6,1% de l'emploi total salarié présent en début d'année. Elles ont lieu également lors de disparitions définitives d'établissements (3,4%) ou lors de cessations suivies de reprises ou de transferts d'établissements (4,3%).

taille souvent inférieure à celle des établissements qui disparaissent. Les mouvements démographiques génèrent donc une perte de 14 500 emplois en moyenne chaque année, soit 1,6% de l'emploi total [Tableau 1](#).

Ainsi, la croissance de l'emploi apparaît davantage portée par les établissements présents sur toute l'année. En moyenne chaque année, 22,7% des établissements sont concernés par une variation de leurs effectifs. Entre 1993 et 2003 ils ont généré 17 800 emplois en moyenne chaque année, soit 2,8% de l'emploi total. Toutefois la distinction entre établissements existants et démographie des établissements doit être nuancée. En effet, parmi les établissements en croissance se trouvent aussi de jeunes établissements récemment créés (moins de cinq ans)¹

dans des établissements de plus de 500 salariés [Graphique 2](#).

À l'inverse, 57% des diminutions d'emplois ont lieu dans des établissements de moins de 50 salariés. Elles comprennent notamment les suppressions d'emplois liées aux fermetures définitives d'établissements récemment créés et de taille souvent modeste. Les établissements de moins de 50 salariés représentent 98% des établissements de la région.

De leur côté, les établissements de plus de 500 salariés contribuent à hauteur de 10% aux diminutions d'emplois en moyenne chaque année. Une centaine d'établissements de la région atteignent cette taille dans la région.

LES ÉTABLISSEMENTS EXISTANTS CRÉENT PLUS D'EMPLOIS QU'ILS N'EN SUPPRIMENT

Les variations d'emplois viennent d'une part des établissements existants toute l'année et affectés par une croissance ou une réduction de leurs effectifs. D'autre part, elles sont issues de la démographie des établissements, à travers les créations pures, reprises, transferts ou fermetures d'établissements.

Les nouveaux établissements ont une

70% DES AUGMENTATIONS D'EMPLOIS ONT LIEU DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE 50 SALARIÉS

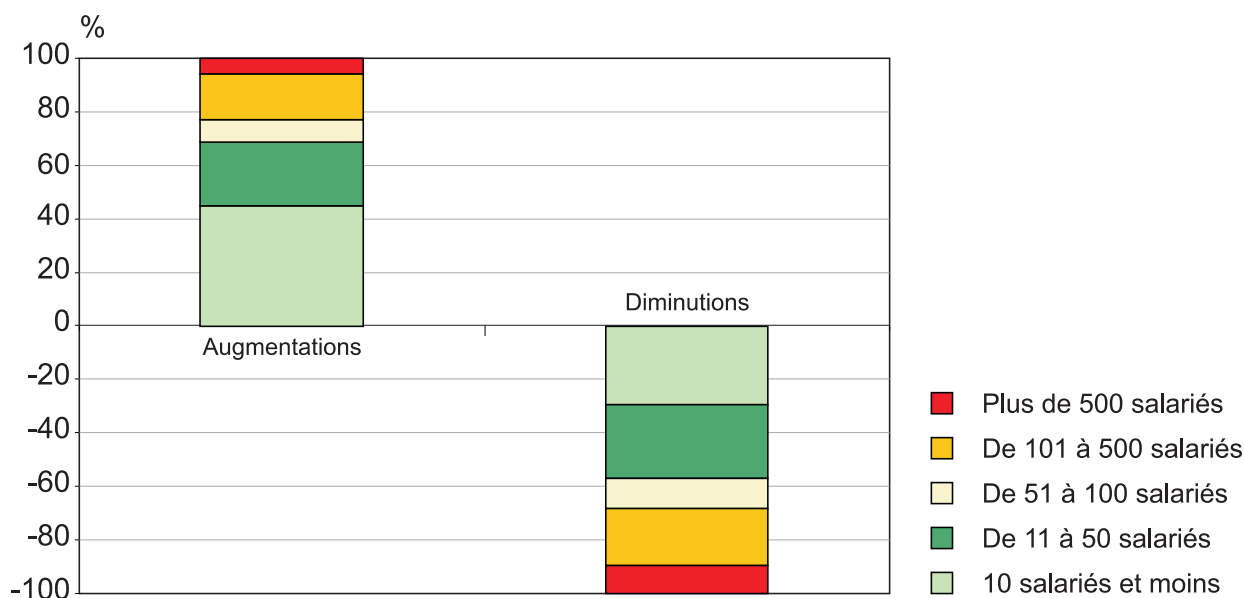
En moyenne sur la période 1993-2003, environ 70% des augmentations d'emplois ont lieu dans des établissements de moins de 50 salariés et seulement 6%

DES CRÉATIONS D'EMPLOIS MÊME DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Les secteurs qui suppriment de l'emploi, pour lesquels la variation nette est négative, sont couramment opposés aux secteurs qui créent de l'emploi, pour lesquels la variation nette est positive. Ceci est vrai globalement. Mais au sein d'un secteur, quelle que soit la conjoncture, des établissements se créent, certains accroissent ou réduisent

¹ Les sources utilisées dans cette étude ne permettent pas de faire cette distinction. En revanche, le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet de suivre les entreprises créées ou reprises au premier semestre d'une même année par le biais de trois enquêtes : la première dans les mois qui suivent la création, la deuxième après trois ans d'existence et la troisième après cinq années d'existence (cf. Créations d'entreprises en Nord-Pas-de-Calais : quelles spécificités - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 3, mars 2005). Une des principales conclusions de cette étude est que le niveau des emplois créés par les créations d'entreprises une année donnée se maintient cinq ans après : les créations d'emplois dans les entreprises pérennes compensent les pertes d'emplois dans celles qui disparaissent.

Graphique 2 : AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS D'EMPLOIS EN NORD-PAS-DE-CALAIS SELON LA TAILLE D'ÉTABLISSEMENT (MOYENNES ANNUELLES 1993-2003)



Source : Insee - Sirene

leurs effectifs et d'autres disparaissent. Ainsi, entre 1993 et 2003 dans l'industrie, les augmentations d'emplois ont représenté 10% de l'emploi total en moyenne chaque année, pour une variation nette annuelle moyenne de -1,2%. Même dans l'industrie textile ou la métallurgie, transformation des métaux, secteurs perçus comme étant des secteurs ne connaissant que de lourdes pertes d'emplois, les augmentations d'emplois y ont représenté néanmoins respectivement 8% et 9% de l'emploi total du secteur en moyenne chaque année [Graphique 3](#).

DES DIMINUTIONS D'EMPLOIS MÊME DANS DES SECTEURS EN CROISSANCE

Dans les secteurs des transports ou du commerce, les diminutions d'emplois ont représenté respectivement 13% et 15% de l'emploi total du secteur entre 1993 et 2003, pour une variation nette annuelle moyenne autour de +1,5%. Dans des secteurs en forte croissance, comme les services aux particuliers ou les services aux entreprises, elles ont même atteint 17%

de l'emploi total du secteur. Enfin, si la variation nette est nulle ou quasi nulle, c'est que les augmentations et les diminutions se compensent. Elles ont représenté 12% de l'emploi total du secteur des industries agricoles et alimentaires et près de 18% de l'emploi total du secteur de la construction pour une variation nette annuelle moyenne quasi nulle entre 1993 et 2003.

DAVANTAGE DE VARIATIONS D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS DES SERVICES

Le taux de réallocation mesure l'importance des variations d'emplois. C'est la somme des augmentations et des diminutions d'emplois rapportée à l'emploi total en début d'année. Sur la période 1993-2003, le taux de réallocation annuel moyen est très variable d'un secteur à l'autre. Il est de 21% pour l'industrie, atteint 30% dans le commerce, 35% dans la construction et dépasse souvent 37% dans les secteurs des services. Ces différences peuvent relever du mode d'organisation de la production de l'éta-

blissement, des conditions de concurrence du secteur, de la pyramide des âges des salariés ou encore de l'importance du recours à l'intérim.

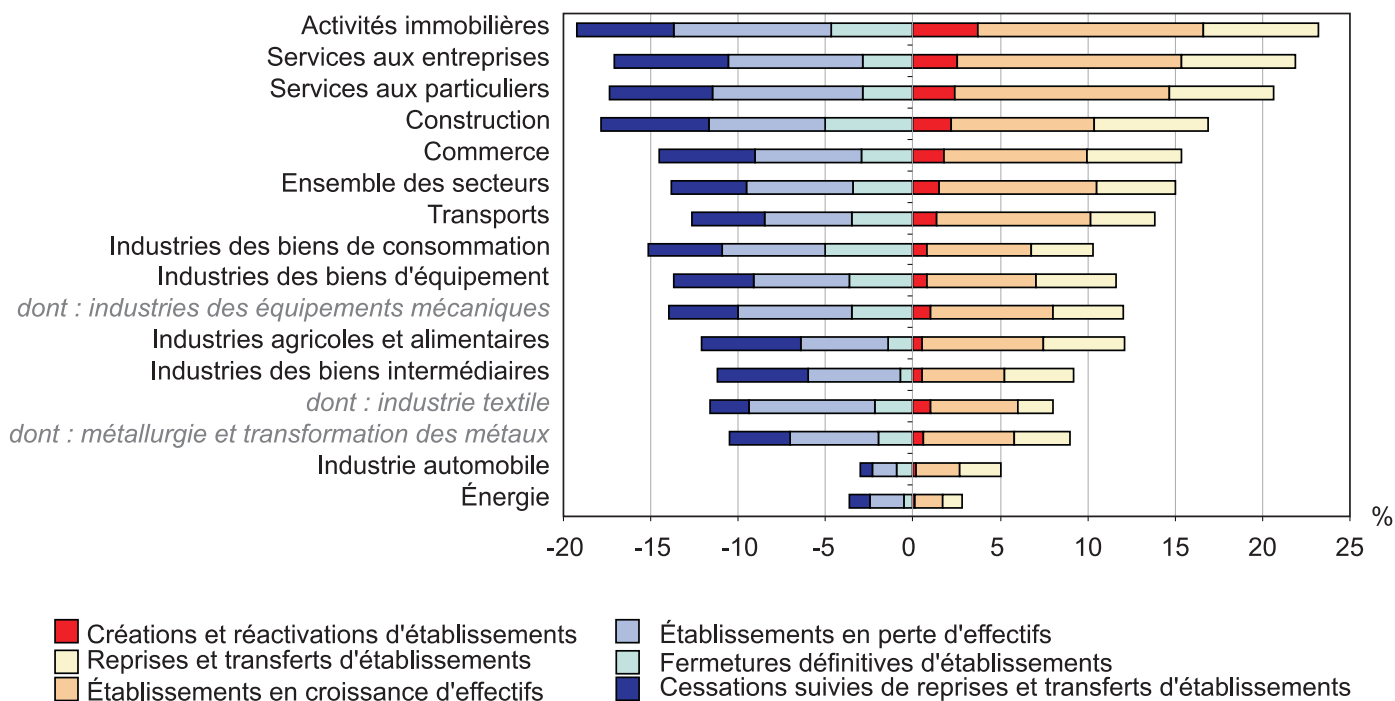
Les taux de réallocation sont relativement plus élevés dans les secteurs du tertiaire. La recomposition du tissu productif et l'expansion des secteurs des services y ont favorisé les mouvements d'emplois. Ainsi, les secteurs des services aux entreprises ou aux particuliers ont un taux de réallocation moyen supérieur à 38% qui s'accompagne d'une variation nette de l'emploi fortement positive [Graphique 4](#).

Dans le commerce et les transports, les taux de réallocation et de variation nette moyens annuels sont proches du niveau tous secteurs confondus.

Les secteurs industriels, regroupant souvent des établissements de taille plus importante et des activités à forte intensité capitaliste, ont des taux de réallocation relativement faibles, souvent compris entre 21% et 26% en moyenne chaque année. Ce moindre taux de réallocation s'accompagne d'une variation nette annuelle moyenne négative. Seul le secteur de l'automobile se distingue avec

Graphique 3 : NATURE DES VARIATIONS D'EMPLOIS PAR SECTEUR (MOYENNES ANNUELLES 1993-2003)

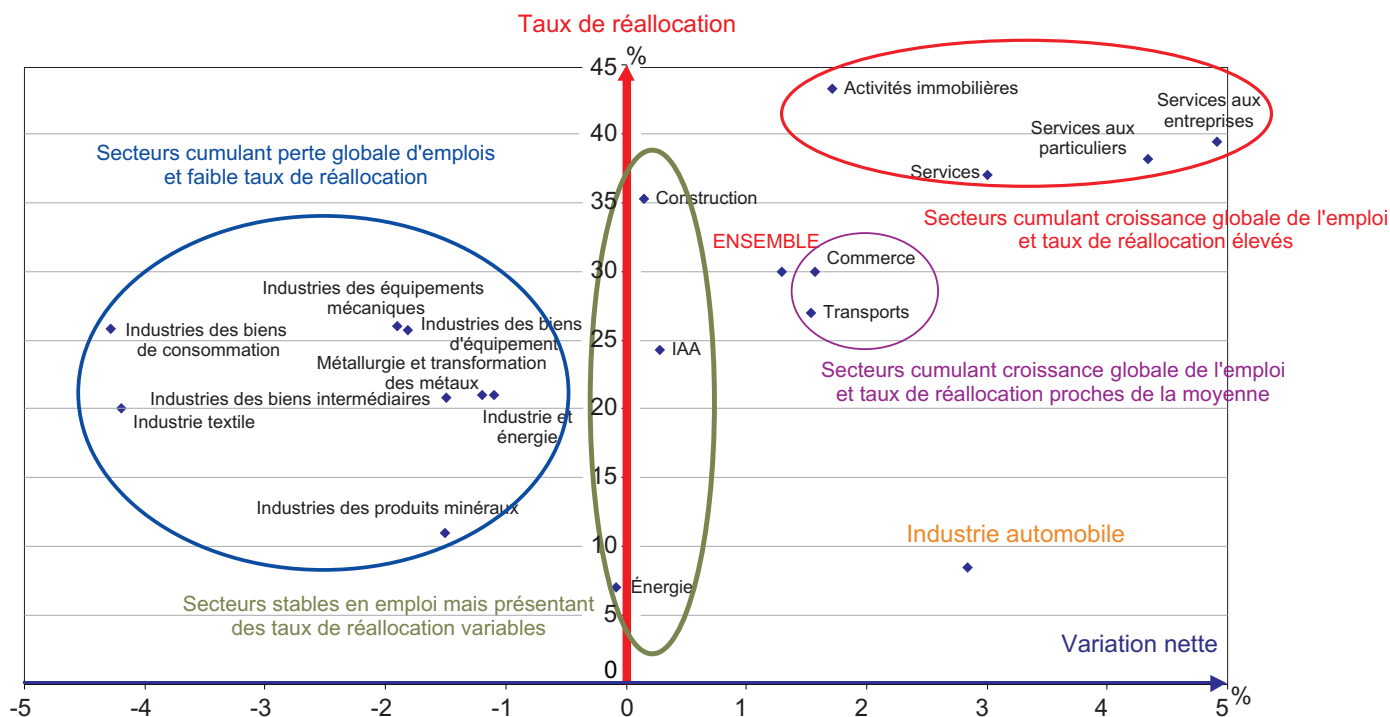
EN % DE L'EMPLOI SALARIÉ TOTAL DU SECTEUR EN DÉBUT D'ANNÉE



Source : Insee - Sirene

Graphique 4 : TAUX DE RÉALLOCATION ET VARIATION NETTE

MOYENNES ANNUELLES SUR LA PÉRIODE 1993-2003



Source : Insee - Sirene et Estimations d'emploi salarié

un taux de variation nette positif et un taux de réallocation particulièrement bas (8%) qui s'explique notamment par son important recours à l'intérim qui n'est pas mesuré dans cette étude

Encadré méthodologique

VARIATIONS D'EMPLOIS ET ZONE D'EMPLOI

L'importance des variations d'emplois est très différente d'une zone d'emploi à une autre dans la mesure où elle est fortement liée à la structure de l'appareil productif de la zone (Graphique 5). Ainsi, le taux de réallocation est inférieur à 24% dans les zones de Béthune-Bruay, de la Sambre-Avesnois et de Saint-Omer, territoires où les industries de l'automobile et des produits minéraux (secteurs à faible taux de réallocation) sont très présentes. En revanche, les variations d'emplois représentent plus de 29% de l'emploi total dans les zones de Lille, du Calaisis ou de Roubaix-Tourcoing, territoires où les activités de services (secteurs à fort taux de réallocation) sont fortement implantées.

En général sur la période 1993-2003, un taux de réallocation élevé se compose d'un taux d'augmentation et d'un taux de diminution d'emplois élevés et réciproquement.

Dans la zone de Lille, le taux de réallocation d'emplois moyen s'élève à 33% et se compose de taux d'augmentation et de diminution d'emplois proches de 16% en moyenne chaque année.

A contrario, dans la zone de Saint-Omer, les taux d'augmentation et de diminution d'emplois ne dépassent pas respectivement 9% et 12% pour un taux de réallocation moyen de 21%. La part des augmentations d'emplois des établissements en croissance d'effectifs dans l'emploi total y est inférieure de 4 points à la part régionale : 5% contre 9% en région. Parallèlement, la part des diminutions d'emplois dues aux établissements en déclin d'effectif est moins élevée : 4,0% contre plus de 6,5% pour les zones de Lille, du Calaisis, de l'Artois-Ternois ou du Cambrésis et 6,0% en région.

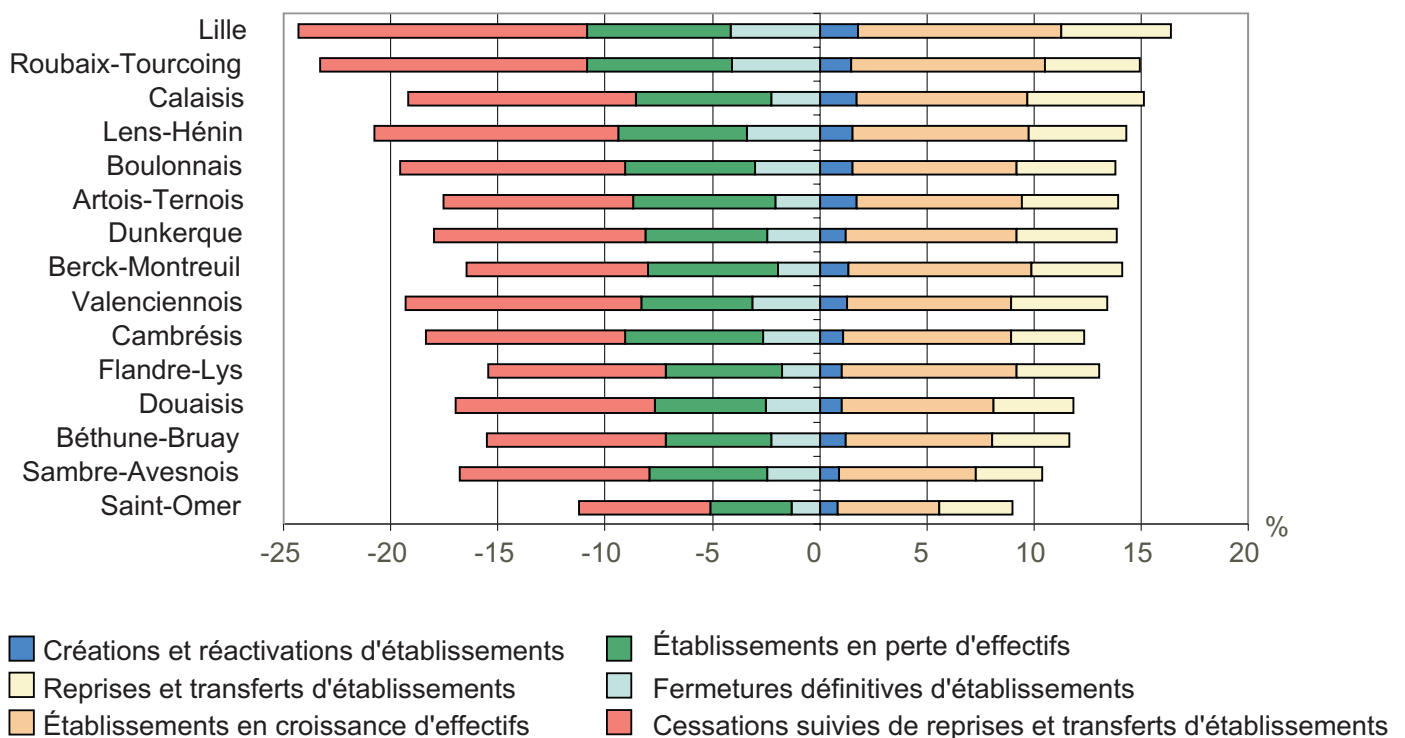
La part des augmentations d'emplois dues aux créations et réactivations dans

l'emploi total est supérieure ou égale à la part régionale dans les zones de Lille (1,8%), du Calaisis et de l'Artois-Ternois (1,7%), de Roubaix-Tourcoing, de Lens-Hénin et du Boulonnais (1,5%).

Par ailleurs, la part des diminutions d'emplois dues aux fermetures définitives d'établissements est supérieure ou égale à la part régionale dans les zones de Lille (4,2%), de Roubaix-Tourcoing (4,1%) et de Lens-Hénin (3,4%).

Graphique 5 : NATURE DES VARIATIONS D'EMPLOIS PAR ZONE D'EMPLOI (MOYENNES ANNUELLES 1993-2003)

EN % DE L'EMPLOI SALARIÉ TOTAL DE LA ZONE D'EMPLOI EN DÉBUT D'ANNÉE



Source : Insee - Sirene

La collection des Profils,

Une approche de l'actualité économique et sociale de la région

Vous recherchez des analyses courtes

Les Pages de Profils :

- Elles vous informent sur la situation et l'évolution de l'emploi, la situation démographique et les revenus des ménages
- Elles vous apportent l'essentiel
 - Sur des thèmes d'actualité tel que les résultats des enquêtes du recensement de la population, la richesse des communes.
 - Des territoires ciblés tel que :
le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout ou le Pays du Calaisis.



Vous recherchez des informations conjoncturelles

Le Bilan de Profils :

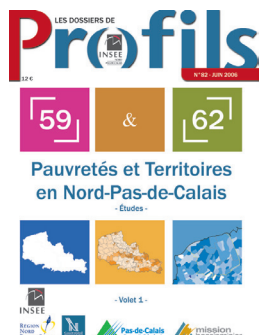
- Une synthèse annuelle des évolutions économiques et sociales de la région



Vous recherchez des analyses approfondies

Les Dossiers de Profils :

- Un état des lieux sur des sujets tels que
 - « Pauvretés et Territoires dans le Nord-Pas-de-Calais »
 - « Recomposition du tissu productif en Nord-Pas-de-Calais »



Encadré méthodologique : L'AJUSTEMENT DE L'EMPLOI PAR L'INTÉRIM NE PEUT PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE

Les différences de variations d'emplois entre les établissements peuvent s'expliquer en partie par l'importance du recours à l'intérim. Or, dans la nomenclature d'activités, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur des services aux entreprises et non dans le secteur de l'établissement dans lequel ils travaillent.

De ce fait, l'ajustement de l'emploi par l'intérim ne peut pas être mesuré et les variations d'emplois sont sous-estimées dans les secteurs qui ont recours à l'intérim, notamment dans les secteurs industriels.

C'est le cas plus particulièrement de l'industrie automobile qui a un taux de réallocation parmi les plus faibles. Les variations d'emplois ne représentent en effet que 8% de l'emploi total du secteur en moyenne chaque année. Parallèlement, ce secteur a aussi le taux de recours¹ à l'intérim le plus élevé : 16,2% contre 3,9% en moyenne en 2004 (cf. Intérim et activité économique dans le Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 6, juin 2006).

¹ Le taux de recours à l'intérim est le rapport de l'effectif des intérimaires au nombre total de salariés (permanents et intérimaires) en équivalents temps plein.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Champ de l'étude : Emploi salarié des établissements (unité de production géographiquement individualisée) des secteurs privés marchands de l'économie (champ ICS).

Source : Les données sont issues des estimations d'emploi salarié et du répertoire Sirene de l'Insee.

Pour en savoir plus :

- Intérim et activité économique dans le Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 6, juin 2006.
- Évolution de l'emploi salarié dans le secteur privé en 2005 - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n° 7, juillet 2006.
- Recomposition du tissu productif de la région Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Les Dossiers de Profils n° 80, mars 2006.
- Les créations nettes d'emploi : la partie visible de l'iceberg - Insee - Insee Première n° 1014, mai 2005.
- Des entreprises en constant renouvellement - Insee Midi-Pyrénées - 6 pages n° 68, décembre 2003.

Sites internet :

- @ www.insee.fr
- @ www.nordpasdecals.fr